



MAIRIE
DE

FERMANVILLE

CONSEIL MUNICIPAL

**LISTE DES DELIBERATIONS
EXAMINEES ET APPROUVEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL
LORS DE SA SEANCE DU 15 DECEMBRE 2022**

Conformément à l'Ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 et au Décret n° 2021-1331 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales, ainsi qu'à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

N°	N° Délibération	TITRE DE LA DELIBERATION
1	D2022-67	CAC – pole de service de St Pierre Eglise – service commun – extension du local restauration de l'espace socio-culturel de St Pierre Eglise : adoptée à l'unanimité
2	D2022-68	Travaux de réhabilitation et d'extension de l'ex-clsh pour transfert des services administratifs – lot n° 3 – avenant n° 1 – menuiseries extérieures : adoptée à l'unanimité
3	D2022-69	Service de transport de repas à domicile – fixation du montant de la participation des communes voisines pour le remplacement des conteneurs isothermes : adoptée à l'unanimité
4	D2022-70	Règlement action sociale communale – approbation et délégation à Mme le Maire pour les secours d'urgence : adoptée à l'unanimité
5	D2022-71	Budget M57 – Ouverture de crédits d'investissement avant le vote du budget 2023 : adoptée à l'unanimité

La liste des délibérations examinées et approuvées par le Conseil Municipal du 15 décembre 2022 a été publiée sur le site Internet de la commune de Fermanville, le 21 DECEMBRE 2022, conformément aux nouvelles dispositions applicables à compter du 1^{er} juillet 2022.

Le secrétaire de séance,
Florence LEPRÆL

Le Maire,

Nicole BELLIOU DELACOUR



Affiché et publié le 21 décembre 2022

Mairie, 5 la Heugue 50840 FERMANVILLE

☎ 02.33.88.56.66 ✉ mairie.fermanville@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au mercredi de 9 h à 12 h, le jeudi de 14 h à 18 h, le vendredi de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h, le samedi de 9 h à 12 h